



RECENSEMENT • CENSUS

Feuilles d'information relatifs au contenu du Recensement de 2026

**Changements relatifs au contenu du Recensement de la
population de 2026 : activités sur le marché du travail,
navettage et scolarité**

Recensement de la population de 2026

Date de diffusion : le 4 juillet 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Date de diffusion : le 4 juillet 2025

N° 98-20-0004 au catalogue, numéro 2026006

ISBN 978-0-660-77889-1



Changements relatifs au contenu du Recensement de la population de 2026 : activités sur le marché du travail, navettage et scolarité

Introduction

Le prochain Recensement de la population aura lieu en mai 2026. Afin de maintenir la pertinence du recensement, Statistique Canada examine et évalue le contenu du questionnaire en prévision de chaque cycle de recensement. Cela comprend plusieurs étapes de mobilisation consultative, de mise à l'essai et d'évaluation des données afin de recommander le contenu du questionnaire pour le recensement.

Environ 222 000 ménages dans les collectivités partout au pays ont été sélectionnés pour participer au Test du recensement de 2024. Ce dernier a permis de déterminer si la population canadienne pouvait facilement comprendre les questions nouvelles ou modifiées qui étaient à l'étude et y répondre. La mise à l'essai du contenu du recensement permettra d'obtenir des données de grande qualité dans le cadre du Recensement de la population de 2026, qui serviront à appuyer un large éventail de programmes et de services dans les collectivités partout au pays.

Une série de feuillets d'information donne un aperçu des changements apportés au contenu du Recensement de la population de 2026, étant donné que le processus de recensement évolue constamment pour rendre compte des changements de la population canadienne et de ses caractéristiques démographiques.

Le présent feuillet d'information résume les changements apportés au contenu du Recensement de 2026 relativement aux sujets suivants : les activités sur le marché du travail, le navettage et la scolarité. Les changements mis à l'essai pour chaque sujet sont présentés ci-dessous, de même que l'approche adoptée pour 2026.



Activités sur le marché du travail

Changements évalués dans le Test du recensement de 2024	Approche adoptée pour le Recensement de la population de 2026
- Des modifications ont été apportées à l'ordre des questions de la section du questionnaire consacrée aux activités sur le marché du travail et au navettage. - Des modifications ont été apportées à la logique du questionnaire électronique afin que les personnes absentes du travail ou mises à pied puissent sauter jusqu'à trois questions, et des changements correspondants ont été apportés au questionnaire papier. - La catégorie de réponse « Non, à la retraite » a été ajoutée à la question sur la mise à pied temporaire ou l'absence du travail ou de l'entreprise.	- Dans le questionnaire électronique, les questions de cette section sont réorganisées par rapport à la façon dont elles étaient présentées en 2021, afin que les personnes absentes du travail ou mises à pied temporairement et les personnes à la retraite puissent sauter les questions, s'il y a lieu. - Le questionnaire papier comprend de nouvelles instructions pour guider les répondants et sauter les questions non pertinentes. - La catégorie de réponse « Non, à la retraite » est maintenant présente à la question sur la mise à pied temporaire ou l'absence du travail ou de l'entreprise. - Des modifications mineures ayant pour objet d'assurer la conformité aux normes de Statistique Canada, de réduire l'espace et d'améliorer la qualité des données sont apportées au champ de réponse écrite de la section sur l'entreprise, au texte relatif à la catégorie de travailleur, ainsi qu'aux exemples énumérés pour le genre d'entreprise, la profession et les tâches principales.

Pourquoi ces questions sont-elles posées?

Les questions concernant les activités sur le marché du travail fournissent des renseignements sur la main-d'œuvre du Canada, notamment les industries et les professions dans lesquelles les gens travaillent, le nombre d'heures travaillées au cours d'une semaine de référence et la disponibilité des personnes pour commencer à travailler. L'inclusion des questions sur le travail dans le questionnaire détaillé permet d'analyser l'activité sur le marché du travail en fonction des caractéristiques individuelles et familiales, comme le revenu, la scolarité, le statut d'immigrant et les facteurs socioculturels.

Tendances actuelles et lacunes statistiques relatives à ce sujet

Les renseignements sur l'emploi servent à évaluer les conditions économiques de collectivités et de populations particulières, comme les peuples autochtones et les immigrants. Les renseignements sur les industries et les professions sont utilisés pour prévoir les possibilités d'emploi. Les données du recensement permettent de mettre à jour le système de la Classification nationale des professions, qui sert à déterminer et à catégoriser l'ensemble des activités professionnelles au Canada. Certains renseignements du recensement sous-tendent les ajustements aux taux de chômage régionaux mensuels qu'utilise Emploi et Développement social Canada pour déterminer l'admissibilité au régime d'assurance-emploi, de même que le niveau et la durée des prestations pour les personnes qui vivent dans une région d'assurance-emploi donnée. En outre, les données sont également



utilisées par les analystes du marché du travail, les économistes, les consultants, les planificateurs, les spécialistes des prévisions et les universitaires, dans le secteur privé comme dans le secteur public.

Le recensement permet de générer ces renseignements à l'échelle du Canada, ainsi qu'à des niveaux géographiques détaillés où d'autres enquêtes comme l'Enquête sur la population active (EPA) ne prévoient pas de collecte de données. Statistique Canada a envisagé d'apporter des changements aux questions sur le marché du travail pour le cycle de 2026 afin d'accroître la concordance avec l'EPA et de faciliter davantage l'analyse et la collaboration entre les programmes. Les changements apportés à la façon dont la section est organisée aideront certains groupes de population, notamment les personnes absentes du travail ou mises à pied temporairement et les personnes à la retraite de 65 ans et plus, à contourner certaines questions sur le travail et le navettage. Ces changements contribueront aussi à améliorer les variables dérivées afin d'accroître le degré d'harmonisation des indicateurs clés du marché du travail entre le recensement et l'EPA.

Navettage

Changements évalués dans le Test du recensement de 2024	Approche adoptée pour le Recensement de la population de 2026
- On a ajouté une nouvelle question pour recueillir des données plus détaillées sur les jours de déplacement habituels des travailleurs afin de mieux comprendre les changements de fréquence des déplacements en raison du passage au travail hybride ou à distance. - Des modifications mineures ont été apportées à la formulation des questions ainsi qu'aux instructions et aux catégories de réponse qui les accompagnent.	- La formulation révisée met l'accent sur le lieu de travail et permet des réponses multiples pour tenir compte du travail hybride. - La catégorie « Bicyclettes » a été élargie de façon à inclure les vélos électriques et les scooters électriques, et la question reformulée mentionne « au cours d'une semaine de travail habituelle ». - À la question sur l'heure du départ pour le travail, les nouvelles options de réponse « Heure habituelle » et « Pas d'heure habituelle » permettent de tenir compte des horaires de travail hybride et par quarts. - L'ajout de l'option de réponse « Aucune durée habituelle » à la question sur la durée du trajet entre le domicile et le travail permet de tenir compte des lieux de travail variés ou du travail à distance.

Pourquoi ces questions sont-elles posées?

Les questions sur le navettage nous informent sur le lieu de travail des personnes et la façon dont elles s'y rendent. Ces renseignements servent à évaluer les habitudes de navettage, les besoins en transport en commun et la consommation d'énergie. Les renseignements sur le navettage aident également les urbanistes à déterminer les futurs emplacements des hôpitaux, des écoles, des garderies et des installations de loisirs, ainsi qu'à cerner les besoins en matière de routes et d'autres réseaux de déplacements. Les données s'inscrivent dans les critères qu'utilise Statistique Canada pour définir les régions métropolitaines de recensement (RMR), les agglomérations de recensement (AR) et les zones d'influence de RMR ou de AR. Les planificateurs des transports pour les administrations publiques provinciales, territoriales, régionales et municipales utilisent les renseignements sur le navettage pour analyser la circulation, évaluer les services de transport et planifier les changements à apporter à ces services et aux réseaux routiers.



Tendances actuelles et lacunes statistiques relatives à ce sujet

Statistique Canada a envisagé d'apporter des améliorations aux questions pour le cycle de 2026 en raison de l'évolution des profils de la population active, et après que divers intervenants eurent demandé que les questions soient clarifiées pour les répondants qui sont des travailleurs hybrides, de quarts ou à la demande. La pandémie de COVID-19 a entraîné un changement fondamental du lieu de travail de nombreux Canadiens. En mai 2022, Statistique Canada a commencé à recueillir des données sur les travailleurs hybrides au moyen du supplément de l'EPA sur le navettage. Selon les résultats publiés en 2023, au moins 10 % des Canadiens travaillaient dans un milieu de travail hybride. Par conséquent, il est nécessaire d'apporter des changements au questionnaire du recensement afin de prendre en compte le lieu de travail et les habitudes de navettage des travailleurs hybrides. Ces changements ont pour objet de mieux harmoniser les données du recensement avec les résultats de l'EPA.

Scolarité

Changements évalués dans le Test du recensement de 2024	Approche adoptée pour le Recensement de la population de 2026
- Des modifications mineures ont été apportées à la formulation des questions ainsi qu'aux instructions et aux catégories de réponse qui les accompagnent. - De nouvelles options de catégorie de réponse ont été ajoutées. - La période de référence pour la fréquentation scolaire a été modifiée : « depuis septembre 2023 » a été remplacé par « entre septembre 2023 et mai 2024 ».	- À la question sur l'obtention de titres scolaires de niveau collégial, on a ajouté une nouvelle catégorie de réponse afin d'améliorer l'utilité des données et leur comparabilité avec les normes internationales. Ainsi, la catégorie « 1 an à 2 ans » a été remplacée par les catégories « 1 an à moins de 2 ans » et « 2 ans ». - Comme période de référence pour la question sur la fréquentation scolaire, on utilise maintenant « entre septembre 2025 et mai 2026 » plutôt que « depuis septembre 2025 », afin d'améliorer la qualité des données. - La question sur le programme d'apprenti demeurera inchangée par rapport au Recensement de 2021 parce que les reformulations mises à l'essai n'ont pas permis d'améliorer la qualité des données.

Pourquoi ces questions sont-elles posées?

Les questions sur la scolarité permettent de recueillir des renseignements sur les études, la formation et la fréquentation scolaire récente des résidents du Canada, ce qui donne un aperçu des titres scolaires et des qualifications de tous les Canadiens, y compris ceux qui ont étudié à l'extérieur du Canada. La collecte de ces données dans le cadre du recensement fournit des renseignements détaillés qui peuvent être analysés pour différents groupes démographiques clés, comme les peuples autochtones et les immigrants au Canada, selon la profession et selon le niveau géographique détaillé. Les administrations publiques utilisent ces renseignements pour élaborer de la formation et d'autres programmes afin de répondre aux besoins changeants de la main-d'œuvre et de groupes particuliers comme les personnes des Premières Nations, les Métis, les Inuit, les immigrants et les jeunes.



Tendances actuelles et lacunes statistiques relatives à ce sujet

Le contenu du questionnaire du recensement portant sur la scolarité fournit les données les plus détaillées et les plus complètes sur les caractéristiques de la scolarité des Canadiens, y compris les titres scolaires obtenus, le principal domaine d'études, le lieu des études où ils ont obtenu leur diplôme le plus élevé, et la question de savoir s'ils ont fréquenté l'école au cours de l'année scolaire précédente. Ce contenu existe depuis longtemps dans le recensement; aucune autre source de données ne fournit ces renseignements à un niveau aussi détaillé que le fait le recensement, et le contenu est essentiellement le même depuis 2006. Toutefois, des modifications mineures aux questions peuvent accroître l'exactitude et la pertinence des données, permettre de mieux répondre aux besoins en matière de politiques et de programmes à l'échelle fédérale et provinciale, et réduire le fardeau du répondant sans compromettre la capacité de comparer les données sur la scolarité au fil du temps. Statistique Canada a envisagé d'apporter de petits changements aux questions sur la scolarité afin de clarifier les options de réponse pour les répondants en anglais et en français.